



TRANSPORT SCOLAIRE

ANNEE 2020 – 2021



La compétence transport est assurée par la Région Centre Val de Loire en lien avec le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Les transports scolaires sont gratuits. Afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité, seule une participation annuelle aux frais de gestion de 25 euros par élève et limitée à 50 euros par représentant légal est demandée.

- **VOUS INSCRIVEZ POUR LA 1^{ière} FOIS** votre enfant au transport scolaire : quel que soit son statut (interne, externe ou DP) rendez-vous directement sur le site régional **REMI**, www.remi-centrevaldeloire.fr. Cliquez sur « nouvelle demande » et laissez-vous guider.
- **VOUS RENOUEVEZ UNE INSCRIPTION** : pour accéder à vos données personnelles, munissez-vous du n° de dossier inscrit sur la carte de transport de votre enfant (Ex : Dossier 37-34567890 – Utiliser uniquement les 8 derniers chiffres) et de votre mot de passe (créé lors de la première inscription).

INSCRIPTION - PAIEMENT :

L'inscription ou le renouvellement s'effectuera du **jeudi 4 juin au jeudi 16 juillet 2020**.

La carte de transport sera envoyée par la Région directement à votre domicile ou sera automatiquement mise à jour lors de la 1^{ère} validation à la rentrée 2020-2021, s'il s'agit d'un renouvellement.

Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous, dès que possible, au service transport de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Au-delà du 16 juillet 2020, le site restera accessible aux familles mais une pénalité de **12 €** par enfant sera appliquée dans la limite de **24 €** par représentant légal.

- ✓ **Dans le cas d'une 1^{ère} demande**, l'envoi du titre de transport par la Région, à votre domicile et avant la rentrée scolaire, ne sera pas garanti.
- ✓ **Dans le cas d'un renouvellement**, la carte de transport ne pourra être mise à jour qu'après la validation du dossier par le service transport scolaire.

Le paiement : ***Il valide votre dossier et garanti une place à votre enfant.***

Trois modes de paiement s'offrent à vous :

En ligne, UNIQUEMENT le jour de votre inscription sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr et ce jusqu'à minuit. Vous pouvez télécharger un reçu ou une attestation de paiement.

Par chèque, établi à l'ordre du Trésor Public et remis au Service Transport de la Communauté de Communes de Château-Renault. Merci de préciser au dos du chèque le nom, le prénom et le n° de dossier de votre ou vos enfants.

En numéraire : veuillez déposer la **somme exacte** auprès du Service Transport Scolaire de la Communauté de Communes **(le dépôt d'argent dans la boîte aux lettres du siège n'est pas accepté et ne permet pas de valider votre dossier).**



TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2020 – 2021



La compétence transport est assurée par la Région Centre Val de Loire en lien avec le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Les transports scolaires sont gratuits. Afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité, seule une participation annuelle aux frais de gestion de 25 euros par élève et limitée à 50 euros par représentant légal est demandée.

➢ **VOUS INSCRIVEZ POUR LA 1^{ère} FOIS** votre enfant au transport scolaire : quel que soit son statut (interne, externe ou DP) rendez-vous directement sur le site régional [REMI](http://REMI.www.remi-centrevalde Loire.fr), www.remi-centrevalde Loire.fr. Cliquez sur « nouvelle demande » et laissez-vous guider.

➢ **VOUS RENOUVELEZ UNE INSCRIPTION** : pour accéder à vos données personnelles, munissez-vous du n° de dossier inscrit sur la carte de transport de votre enfant (Ex : Dossier 37-34567890 – Utiliser uniquement les 8 derniers chiffres) et de votre mot de passe (créé lors de la première inscription).

INSCRIPTION - PAIEMENT :

L'inscription ou le renouvellement s'effectuera du **jeudi 4 juin au jeudi 16 juillet 2020**.

La carte de transport sera envoyée par la Région directement à votre domicile ou sera automatiquement mise à jour lors de la 1^{ère} validation à la rentrée 2020-2021, s'il s'agit d'un renouvellement.

Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous, dès que possible, au service transport de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Au-delà du 16 juillet 2020, le site restera accessible aux familles mais une pénalité de **12 €** par enfant sera appliquée dans la limite de 24 € par représentant légal.

- ✓ **Dans le cas d'une 1^{ère} demande**, l'envoi du titre de transport par la Région, à votre domicile et avant la rentrée scolaire, ne sera pas garanti.
- ✓ **Dans le cas d'un renouvellement**, la carte de transport ne pourra être mise à jour qu'après la validation du dossier par le service transport scolaire.

Le paiement : il valide votre dossier et garanti une place à votre enfant.

Trois modes de paiement s'offrent à vous :

En ligne, **UNIQUEMENT** le jour de votre inscription sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr et ce jusqu'à minuit. Vous pouvez télécharger un reçu ou une attestation de paiement.

Par chèque, établi à l'ordre du Trésor Public et remis au Service Transport de la Communauté de Communes de Château-Renaud. Merci de préciser au dos du chèque le nom, le prénom et le n° de dossier de votre ou vos enfants.

En numéraire : veuillez déposer la somme exacte auprès du Service Transport Scolaire de la Communauté de Communes **(le dépôt d'argent dans la boîte aux lettres du siège n'est pas accepté et ne permet pas de valider votre dossier)**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS

5, rue du Four Brûlé – 37110 Château-Renaud

Tél : 02.47.29.57.40

www.cc-castelrenaudais.fr / ts@cc-castelrenaudais.fr

Accueil du public : Voir note ci-joint



TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2020 – 2021



La compétence transport est assurée par la Région Centre Val de Loire en lien avec le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Les transports scolaires sont gratuits. Afin d'offrir à tous un égal accès à la scolarité, seule une participation annuelle aux frais de gestion de 25 euros par élève et limitée à 50 euros par représentant légal est demandée.

➢ **VOUS INSCRIVEZ POUR LA 1^{ère} FOIS** votre enfant au transport scolaire : quel que soit son statut (interne, externe ou DP) rendez-vous directement sur le site régional [REMI](http://REMI.www.remi-centrevalde Loire.fr), www.remi-centrevalde Loire.fr. Cliquez sur « nouvelle demande » et laissez-vous guider.

➢ **VOUS RENOUVELEZ UNE INSCRIPTION** : pour accéder à vos données personnelles, munissez-vous du n° de dossier inscrit sur la carte de transport de votre enfant (Ex : Dossier 37-34567890 – Utiliser uniquement les 8 derniers chiffres) et de votre mot de passe (créé lors de la première inscription).

INSCRIPTION - PAIEMENT :

L'inscription ou le renouvellement s'effectuera du **jeudi 4 juin au jeudi 16 juillet 2020**.

La carte de transport sera envoyée par la Région directement à votre domicile ou sera automatiquement mise à jour lors de la 1^{ère} validation à la rentrée 2020-2021, s'il s'agit d'un renouvellement.

Si votre enfant a égaré sa carte, adressez-vous, dès que possible, au service transport de la Communauté de Communes du Castelrenaudais.

Au-delà du 16 juillet 2020, le site restera accessible aux familles mais une pénalité de **12 €** par enfant sera appliquée dans la limite de 24 € par représentant légal.

- ✓ **Dans le cas d'une 1^{ère} demande**, l'envoi du titre de transport par la Région, à votre domicile et avant la rentrée scolaire, ne sera pas garanti.
- ✓ **Dans le cas d'un renouvellement**, la carte de transport ne pourra être mise à jour qu'après la validation du dossier par le service transport scolaire.

Le paiement : il valide votre dossier et garanti une place à votre enfant.

Trois modes de paiement s'offrent à vous :

En ligne, **UNIQUEMENT** le jour de votre inscription sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr et ce jusqu'à minuit. Vous pouvez télécharger un reçu ou une attestation de paiement.

Par chèque, établi à l'ordre du Trésor Public et remis au Service Transport de la Communauté de Communes de Château-Renaud. Merci de préciser au dos du chèque le nom, le prénom et le n° de dossier de votre ou vos enfants.

En numéraire : veuillez déposer la somme exacte auprès du Service Transport Scolaire de la Communauté de Communes **(le dépôt d'argent dans la boîte aux lettres du siège n'est pas accepté et ne permet pas de valider votre dossier)**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS

5, rue du Four Brûlé – 37110 Château-Renaud

Tél : 02.47.29.57.40

www.cc-castelrenaudais.fr / ts@cc-castelrenaudais.fr

Accueil du public : Voir note ci-joint